



Normalisation & Réglementation 2014

Type de documents

Rapport d'activité

Référentiel technique national

Off

Année programme

2014

Auteurs

F. Mathé

Nom de l'organisme

INERIS - LNE - Mines Douai

Catégorie

[Pilotage et suivi du dispositif](#)

Mots clés

Normalisation ; CEN ; AFNOR ; AQUILA ; FAIRMODE ; Europe

Thématique

[Participation aux travaux européens](#)

Le cadre réglementaire et normatif de la surveillance de la qualité de l'air en France est en cours d'évolution, notamment en raison du processus de révision des deux Directives européennes en vigueur (prévu à partir de 2015) et de la mise en œuvre (suite à leur révision en 2013) de plusieurs méthodes de référence normalisées (ex : SO₂, NO/NO_x, CO, O₃, [PM10](#) & PM_{2.5}...). De même, des décisions prises par la Commission Européenne concernant le processus de rapportage ou le traitement des contentieux (en cours pour les [PM10](#) et pour le NO₂) vont impacter le travail quotidien des [AASQA](#).

Cette évolution va influencer la stratégie nationale de surveillance de la qualité de l'air, dont un cadrage général va être établi avec le 1er Plan National de la Surveillance de la Qualité de l'Air (PNSQA) et sa déclinaison au plan régional via les PRSQA des [AASQA](#) dont la 3ème version est prévue à partir de 2016. En tant que Laboratoire de Référence dans le domaine de la Qualité de l'Air notifié par le Ministère en charge de l'environnement, le LCSQA a pour missions l'aide à l'application correcte des textes de référence ainsi que l'assurance de la qualité des mesures dans le respect des exigences des Directives. Pour cela, il participe aux travaux de normalisation nationale ([AFNOR](#) – Association Française de Normalisation) et européenne (CEN – Comité Européen de Normalisation) et assure la transmission de l'information auprès des acteurs du Dispositif National de Surveillance, notamment au travers des Groupes de Travail et des Commissions de Suivi. Il contrôle la correcte application des exigences techniques et législatives lors des audits de vérification technique.

Les travaux décrits dans le présent rapport permettent au LCSQA d'apporter au Dispositif National de Surveillance les éléments d'une vision d'ensemble des activités de surveillance de la qualité de l'air sur tout le territoire, et d'assurer leur cohérence avec les contraintes réglementaires, techniques en tenant compte de la réalité du terrain.

Dans la continuité des années précédentes, les travaux du LCSQA en 2014 ont permis :

-
- d'assurer une application homogène des textes de référence sur le territoire national en vue de leur respect,
 - de contribuer aux choix stratégiques & économiques du Dispositif National,
 - de valoriser la position française au niveau européen.

Ainsi, en 2014, les travaux du LCSQA en matière de normalisation & réglementation ont été les suivants :

- participation aux travaux de normalisation européenne, nationale et internationale :
 - normalisation européenne (8 GT du CEN TC 264 sur l'air ambiant extérieur et intérieur impliquant 9 experts du LCSQA),
 - normalisation nationale (3 Commissions de l'[AFNOR](#) impliquant tous les experts du LCSQA). Il est à noter que l'année 2014 a vu la réactivation de 2 GT Ad Hoc dans le cadre de la révision de normes [AFNOR](#) (Normes sur les pesticides et sur l'étalonnage, impliquant 4 experts du LCSQA),
 - normalisation internationale (3 GT de l'ISO TC 158 sur l'analyse des gaz, en lien avec la Commission [AFNOR](#) E29EG « Préparation et utilisation de mélanges de gaz en analyse » impliquant 2 experts du LCSQA)
- participation aux groupes d'expertise européens (AQUILA sur le plan technique et FAIRMODE sur le plan de la modélisation) mandatés par la Commission Européenne, impliquant 5 experts du LCSQA. Ces travaux vont dans la logique de convergence des approches métrologiques et par modélisation souhaitée par la Commission Européenne pour la surveillance de la qualité de l'air et dans le cadre du processus de révision des 2 Directives « qualité de l'air » qui devrait être lancé en 2014,
- participation aux échanges avec la Commission Européenne (ex : Contentieux en cours sur les [PM10](#) et probable pour le NO2, suivi de l'IEM...),
- mise en application effective (ou par anticipation) des exigences ou recommandations découlant des points précédents, associées à l'arrêté du 21/10/11 et à la lettre annuelle de cadrage du [MEDDE](#), etc ...), se traduisant par :
 - l'apport d'un appui technique pour l'élaboration des recommandations nationales pour le dispositif national (note de cadrage, guide méthodologique...) et des propositions de résolutions faites dans le cadre des Commissions de Suivi,
 - la vérification de leur application effective, au travers des actions de contrôle sur le terrain que les experts des équipes du LCSQA effectuent en audit chez les [AASQA](#) (5 audits en 2014),

Tous ces travaux s'effectuent en collaboration avec les acteurs du Dispositif national de surveillance ([MEDDE](#), LCSQA, [AASQA](#)), notamment dans le cadre des études menées par le LCSQA et de ses missions de coordination. L'ensemble des actions d'appui à la surveillance, à la planification et aux politiques territoriales est décrit sur le site du LCSQA (<http://pro-lcsqa2.lcsqa.org/fr/>).

Documents

[Normalisation & Réglementation](#)

Source URL:

<https://www.lcsqa.org/rapport/2014/ineris-lne-mines-douai/normalisation-reglementation-2014>